

CHAPITRE II.

CORPS ÉTRANGERS DE L'ABDOMEN.

Les uns proviennent du dehors et sont introduits dans le tube digestif soit par la bouche, ce qui est le plus commun, soit par un point de la paroi abdominale; les autres se forment dans l'intérieur de l'abdomen.

ARTICLE I.

Corps étrangers de l'estomac.

Il en est de deux sortes : les corps étrangers *animés* et les corps étrangers *inanimés*.

Les corps étrangers *animés* se développent communément dans l'intérieur de l'estomac et se rattachent à la classe des *entozoaires*. Bien rarement il arrive qu'un corps étranger *vivant* soit introduit dans l'estomac, en passant par la bouche, le pharynx et l'œsophage. Le fait rapporté par Leymann mérite donc d'être signalé : une chauve-souris fut avalée par un enfant pendant que celui-ci dormait; de là, des accidents graves qui ne se calmèrent qu'après deux heures. Au bout de deux jours la chauve-souris fut rendue par les selles.

Les corps étrangers *non vivants* qui ont pénétré dans l'estomac y arrivent communément par la bouche et l'œsophage. Toutefois, il est possible que des portions d'instrument piquant ou tranchant, une balle de fusil, viennent se loger dans l'estomac après avoir traversé la paroi abdominale (voy. page 560). Il ne sera question ici que des corps étrangers arrivant dans l'estomac par la bouche.

Les circonstances dans lesquelles se fait cette introduction sont variables; assez souvent la pénétration est *involontaire*; c'est ainsi que des pièces d'argent, une petite clef, de petites boules de verre sont avalées par des enfants au milieu de leurs jeux. Une sonde de fer, avec laquelle un barbier explorait la gorge d'une femme, s'échappa par inadvertance et tomba dans l'estomac. Une fourchette de table, avec laquelle un officier se nettoyait la base de la langue, arriva aussi de la même façon dans le ventricule (Le Gendre). Dans d'autres cas, le corps étranger est introduit jusque dans l'estomac par des sujets qui *n'ont pas conscience de leurs actes* : Un maniaque avala des clous, des morceaux de bois, des cailloux, des lames de couteau qu'il brisait au préalable entre les dents (Rothius). Un aliéné, dont parlent Verduc et Hévin, avala successivement, à divers intervalles, l'affiloir d'un charcutier, le pied d'une marmite, un couteau de poche enfermé dans sa gaine. Dans d'autres cas encore, les corps étrangers sont avalés *volontairement* soit dans le but de les soustraire, soit pour offrir un spectacle au public. Un antiquaire, pour-

suiwi par un corsaire, avala quinze médailles en or. Des bateleurs ont avalé des cailloux, des clefs, des couteaux, une lame d'épée brisée en morceaux (Tyzon), une pointe d'épée (A. Paré). Il y a aussi des exemples de corps étrangers, de forme et de longueur diverses, *introduits de force* par des malfaiteurs.

Variétés. En ayant égard à la forme et au volume des corps étrangers introduits dans l'estomac, il est possible d'établir les catégories suivantes :

1° *Corps effilés pointus et résistants.* A ce groupe se rattachent les aiguilles et les épingles ;

2° *Corps solides arrondis.* Ce sont des cailloux, des noyaux de fruits, etc.;

3° *Corps étrangers allongés, plus ou moins tranchants par une des extrémités.* A cette classe se rattachent une sonde en fer, un affiloir de charcutier, des morceaux de fer aigus, une alène de cordonnier, des clous, des morceaux de bois allongés et pointus, des portions de lame de couteau, des lames entières de couteau, un couteau avec lame et manche, une flûte, une pointe d'épée, une épée tout entière brisée en plusieurs morceaux, un rasoir, des ciseaux, une fourchette, une cuiller, une lame de fer-blanc. Tantôt c'est un seul, tantôt ce sont plusieurs de ces corps étrangers qui ont été introduits simultanément dans l'estomac.

Conséquences. Elles varient :

Si ce sont des aiguilles ou des épingles, parfois le corps étranger chemine à travers les tissus sans occasionner ni douleur ni irritation. Après un certain temps, l'aiguille ou l'épingle sort par divers points du corps. Une jeune fille, citée par Sylvi, avait avalé, à diverses reprises, un grand nombre d'épingles et d'aiguilles qui sortirent spontanément ou furent retirées par l'appendice xiphoïde, les membres supérieurs et inférieurs, le vagin et la vessie. En général, les accidents sont d'autant moins graves que les aiguilles et les épingles sont moins volumineuses. Chez quelques sujets, le corps étranger chemine à travers toute la portion sous-diaphragmatique du tube digestif et finit par être expulsé par l'anus. Ce mode de terminaison a été constaté non-seulement pour des épingles et des aiguilles, mais pour une lame de couteau, des ciseaux, des fourchettes. Des corps étrangers solides, arrondis, peu irritants, tels que des fragments peu aigus de bois, peuvent rester longtemps dans l'estomac sans provoquer d'accidents, à moins que ces corps ne viennent obturer l'orifice pylorique de l'estomac, ce qui donnerait lieu à des troubles fonctionnels graves. Si, au contraire, ces corps sont irritants, ils peuvent par leur présence prolongée dans le ventricule produire une inflammation de l'organe, des troubles sérieux de la digestion et amener la mort. Si les corps étrangers, à surface mousse, sont nombreux, et qu'après avoir traversé l'estomac, ils se sont accumulés dans un point de l'intestin, ils peuvent provoquer une inflammation de ce dernier ou des phénomènes d'étranglement interne. S'engagent-ils dans l'appendice iléo-cœcal, ils peuvent perforer ce dernier. Alors il se déclare une péritonite promptement mortelle si les matières intestinales s'épanchent dans le péritoine. Dans le cas où des adhérences